

GUIDE POUR LE DOCUMENT DE POLITIQUE SECTORIELLE

1. Introduction

1.1 Définition du secteur

1.2 Contexte

- (i) Contexte National
 - Socio-économique
 - Socio-politique
- (ii) Contexte Régional et International

2. Orientations Générales

- (i) Vision 2020
- (ii) Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP)
- (iii) Stratégie Nationale d'Investissement (SNI)
- (iv) Programme septennal du Gouvernement
- (v) Objectifs de Développement International (ODM, NEPAD, etc)

3. Présentation du Secteur

3.1 Enoncé du problème du Secteur

3.2 Contraintes et Potentialités du Secteur

3.3 Principes de la Politique Sectorielle

3.4 Vision du Secteur

3.5 Mission du Secteur

3.6 Objectifs du Secteur

- (i) Objectif général
- (ii) Objectifs spécifiques

4. Résumé des stratégies du Secteur

5. Programmes du Secteur

6. Cadre Institutionnel de Mise en Œuvre de la Politique

7. Conclusion

DESCRIPTION DU CONTENU DU DOCUMENT DE POLITIQUE SECTORIELLE

1. Introduction

Afin de pouvoir mettre en exécution les stratégies sectorielles qui attirent l'attention sur l'accomplissement des objectifs de la Vision 2020 et du SRP, il a été jugé nécessaire d'avoir un cadre harmonisé des Politiques Sectorielles afin d'avoir un processus à la fois participatif et cohérent de planification nationale répondant aux besoins de tous les partenaires au développement.

1.1. Définition du secteur

La définition du secteur donne une vue d'ensemble de tout ce qui touche au secteur. Faire une présentation brève mais claire du rôle du secteur dans le développement global du pays de façon à améliorer les conditions de vie de la population.

1.2. Contexte

Décrire l'évolution du secteur dans le cadre du développement socio-économique et socio-politique du pays. Ceci donnera également une vue d'ensemble dans laquelle ces deux contextes s'intègrent dans l'arène du développement régional et international.

2. Orientations Générales

La politique de développement du Gouvernement doit être orientée vers l'accomplissement des objectifs des programmes nationaux.

(i) Vision 2020

- Montrer les objectifs de la vision 2020 concernant le secteur.
- Montrer que le développement d'une politique concernée est essentiel si nous devons atteindre les objectifs fixés dans la vision 2020 qui concernent le secteur.

(ii) Stratégie de Réduction de la Pauvreté

- Montrer la relation entre la pauvreté et le domaine de la politique.
- Montrer la relation entre le développement et la politique de réduction de la pauvreté

(iii) Stratégie Nationale d'Investissement

- Mettre en évidence la position de la politique dans la Stratégie Nationale d'Investissement et les efforts nécessaires pour atteindre la stratégie.
- Montrer comment la politique aidera à mobiliser à la fois des partenaires privés et des partenaires au développement dans le domaine de la politique.

(iv) **Programme septennal du Gouvernement**

- Montrer comment la politique aidera à réaliser des programmes à court terme qui sont conçus pour renforcer la réalisation des programmes à long terme dans le secteur.

(v) **Obligations du Développement International (ODM, NEPAD, etc)**

Montrer les obligations que le secteur doit remplir pour se conformer aux obligations du développement international, par exemple :

Les Objectifs de Développement pour le Millénaire (ODM)

- Montrer les objectifs principaux des ODM en ce qui concerne le secteur
- Montrer que l'élaboration de cette politique est indispensable pour atteindre les ODM

Le Nouveau Partenariat économique pour le Développement de l'Afrique

- Montrer les objectifs principaux du NEPAD en ce qui concerne le secteur
- Montrer que l'élaboration de cette politique est indispensable pour atteindre les objectifs du NEPAD

3. Présentation du Secteur

Ceci constitue une vue d'ensemble de ce que le secteur est supposé réaliser et comment il le réalisera.

3.1 Enoncé du problème sectoriel

Cette présentation souligne le problème existant dans ledit secteur auquel l'auteur voudrait s'attaquer et comment il procédera de manière spécifique pour en faciliter la compréhension à nos partenaires.

3.2 Contraintes et Potentialités du Secteur

Analyser les contraintes auxquelles le secteur fait face et qui sont considérées comme des obstacles à la réalisation des objectifs de la politique et les potentialités sur lesquelles le secteur doit se baser pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

3.3 Principes de la Politique Sectorielle

Les principes clés qui sont à la base de la politique sectorielle sont énoncés. Ils comprennent, par exemple, la participation des citoyens (de la population), la parité homme-femme, etc. Ces principes devraient servir de base pour la formulation de la politique sectorielle.

3.4 Vision du Secteur

Présenter la Vision du secteur dans le contexte et le cadre de la politique gouvernementale de réduction de la pauvreté et du programme septennal du Gouvernement afin d'améliorer les conditions de vie de la population.

3.5 Mission du Secteur

Présenter la mission du secteur dans le contexte et le cadre de la politique Gouvernementale de réduction de la pauvreté et programme septennal du Gouvernement afin d'améliorer les conditions de vie de la population.

3.6 Objectifs du Secteur

Présenter l'objectif général et les objectifs spécifiques du secteur qui ont été élaborés en vue de réaliser la mission et les objectifs du secteur.

4. Stratégie du Secteur

Enoncer brièvement la stratégie sectorielle. Cet énoncé ne doit pas être détaillé, car une présentation plus élaborée du secteur sera faite dans le document de stratégie sectorielle.

5. Programmes du secteur

Présenter les programmes qui ont été élaborés pour atteindre les objectifs du secteur. Ceux-ci doivent être cohérents avec ce que le secteur est supposé réaliser pendant une période précise dans le temps.

6. Cadre Institutionnel de Mise en Œuvre

La préparation et la mise en œuvre de la politique du secteur impliquent plusieurs partenaires (autres ministères, ONG, Secteur Privé, Société Civile, etc). Montrer le rôle qui sera joué par chaque partenaire dans la mise en œuvre de la politique au niveau du financement, de l'exécution, du contrôle et de l'évaluation des programmes

- Les structures mises en place pour faciliter la mise en œuvre de la politique.